



SOCIETE CIVILE GUINEENNE

Maison des Associations et ONG de Guinée

Email : maisonassogn@gmail.com

## COMMUNIQUE N0012/CP/MACENTA/CN/MAOG/2024 RELATIF A L'ACCIDENT MORTEL SURVENU A MACENTA.

Nous avons appris avec tristesse l'accident mortel survenu très tôt le mercredi 24 avril 2024 à **Tekoulou**, entre la Ville de **Macenta** et **Guekedou**, causant ainsi plusieurs morts , blessés et des dégâts matériels importants.

Aussitôt alertée, la coordination préfectorale de la **Maison des Associations et ONG de Guinée** (Antenne de MACENTA) a déployé une équipe d'observateurs pour constater l'ampleur des dégâts et faire une communication pour élucider l'opinion sur les circonstances de cet accident mortel et faire le bilan.

A cette douloureuse occasion, nous présentons nos condoléances les plus attristées aux familles des victimes et souhaitons prompt rétablissement aux blessés.

La **Maison des Associations et ONG de Guinée (Antenne de MACENTA)**, dans son rôle traditionnel de veille, d'alerte, de critique et de proposition a fait des constats suivants :

- ❖ Un bus de transport en commun (Dénommé **Kourouma** et frères) en provenance de Macenta renversé dans un ravin entre 6H et 7H du matin (Mercredi 24 AVRIL 2024) suite à l'explosion d'un pneu ;
- ❖ Bilan 16 morts et une cinquantaine de blessés ;
- ❖ Manque de contrôle technique du bus avant le départ ;
- ❖ La mobilisation de tous les services administratifs préfectoraux pour la gestion efficace de la situation (la direction préfectorale de la Santé, les forces de défenses et de sécurité, les services de secours...);
- ❖ Le transport des blessés à l'hôpital préfectoral de Macenta ;
- ❖ Une prise en charge intégrale de tous les blessés par les autorités ;
- ❖ La Mise à disposition d'un hélicoptère pour transporter les blessés graves à Conakry afin de suivre des soins intensifs ;
- ❖ La création d'une chaine de solidarité de toute la population de **Macenta** pour apporter un soutien à toutes les victimes ;

En tant qu'organisation soucieuse de la sécurité et de la santé de nos compatriotes, nous recommandons ce qui suit :

- ❖ Aux autorités de décréter des journées de deuil national suite à la disparition de plusieurs de nos compatriotes ;
- ❖ Rendre obligatoire le Contrôle technique de tous les véhicules en circulation en République de Guinée ;
- ❖ La vulgarisation et le respect du code de la Route ;
- ❖ La sensibilisation des conducteurs dans les gares voiture sur les dangers de la circulation ;



SOCIETE CIVLE GUINEENNE

Maison des Associations et ONG de Guinée

Email : maisonassogn@gmail.com

- ❖ Eviter les surcharges et les stupéfiants tels que l'alcool, la drogue ou autres pendant le voyage ;
- ❖ L'implication effective du syndicat des transporteurs dans la sensibilisation et la responsabilisation des conducteurs ;
- ❖ Appliquer strictement les sanctions pénales à l'encontre des conducteurs coupables des infractions liées au manquement du code de la route surtout celles impliquant directement la faute du conducteur (excès de vitesse, manque contrôle, l'inobservation des panneaux de signalisation, défaut de permis de conduire, le mauvais comportement du conducteur, l'usage et la conservation des voies publiques)... ;

Nous voulons, à travers le présent communiqué, remercier et féliciter les autorités à tous les niveaux pour leur implication active dans la gestion de cet accident tragique endeuillant plusieurs familles. Nous invitons par la même occasion les autorités à décréter des journées de deuil national pour rendre hommage aux familles de victimes.

Paix aux âmes de toutes les victimes ! Amen

Conakry *le 27 Avril 2024*

Coordinateur National MAOG

M. Alpha BAYO